

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRET N° 411 /PR/SGG

SECRETAIRE GENERAL
DU GOUVERNEMENT

ANNEE 1966

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

AMPLIATIONS:

ORIGINAL	I	VU	la proclamation du 22 Décembre 1965,
JORD	I	VU	le Décret n°144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation
DAI	8		du Gouvernement;
PR	IO	VU	le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services rattachés
SGG	IO		à la Présidence de la République et fixant les attributions des
DGF	5		Membres du Gouvernement;
	I	VU	la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à
	I		l'organisation générale de l'Administration Publique;
DP.DF.CF.	6	VU	la Loi n°64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des hauts
MJL	I		fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président
IAA.DI.DB.	4		de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu
Gde.Chanc.	I	VU	le Décret n°304/PC/DAI du 26 Août 1965, fixant les attributions et les
TRESOR	I		prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités
PREFETS ATLANT.	I		d'organisation des services directement placés sous leur autorité;
BORGOU	I	SUR	la proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la
INTERESSES	2		Défense Nationale ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

D E C R E T :

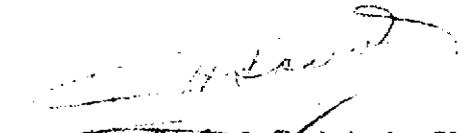
ARTICLE 1°.- M.AGBOTON Ambroise, Administrateur de 2ème classe 3ème échelon précédemment en service à la Présidence de la République est nommé Adjoint au Préfet de l'Atlantique à Cotonou en remplacement de M.AHIVODJI Désiré qui a reçu une autre affectation.

ARTICLE 2°.- M.AHIVODJI Désiré, Administrateur de 2ème classe 2ème échelon, précédemment Adjoint au Préfet de l'Atlantique est nommé Adjoint au Préfet du Borgou à Parakou en remplacement de M.SEDOLO Michel admis à la retraite.

ARTICLE 3°.- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ./.-

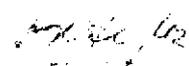
COTONOU, le 3 NOVEMBRE 1966

Par le Président de la République,
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Défense Nationale,


Général Christophe SOGLO

Lt-Colonel Philippe AHO

VU :
Le Ministre des Finances et des
Affaires Economiques,


Nicéphore SOGLO